



ASSOCIATION « LES AGROS DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR »

COMPARATIF DE LA PROPOSITION DES NOUVEAUX STATUTS AVEC LES STATUTS ACTUELS (ASSEMBLEE GENERALE DU 7 FEVRIER 2009)

Article	Proposition : nouveaux statuts	Statuts actuels
Nom association	Association « Les Agros de Provence Alpes Côte d'Azur »- groupement régional de la Fédération Uni Agro.	Association « Les Agros de Provence Alpes Côte d'Azur »- Groupement régional des ingénieurs agronomes diplômés
Article 1	Sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 et sous la dénomination « Les Agros de Provence Alpes Côte d'Azur » une association est formée entre les ingénieurs diplômés des écoles adhérant à la Fédération Uni Agro.	Sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 et sous la dénomination « Les Agros de Provence Alpes Côte d'Azur » - Groupement régional des ingénieurs agronomes diplômés
	La Fédération Uni Agro a été créée par les Ingénieurs Agro des associations de diplômés de 8 Grandes Ecoles et Etablissements publics de l'Enseignement National Supérieur Agronomique, Agroalimentaire, Horticole et du Paysage: - AgroParisTech (regroupant l'INA Paris-Grignon et l'ENSIA Massy), - Montpellier SupAgro, - Agrocampus Ouest (regroupant l'ENSA Rennes et l'INH Angers-Versailles), - l'ENSAIA Nancy, - l'ENSA Toulouse - et l'ENSA Alger.	
	Le siège de l'Association est établi: Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, Maison des Agriculteurs, 22 avenue Henri Pontier, 13626 Aix en Provence Cedex 1.	Le siège de l'Association est établi: Greco, Maison de l'Entreprise, bâtiment « Asie » 35 rue Sainte Victoire 13006 Marseille
Article 3	Sont membres associés : - ... les conjoint(e)s veufs ou veuves des anciens membres actifs.	Sont membres associés : - ...
Article 6	Les membres sont automatiquement membres de l'association GRECO ..., Association régie par la loi de 7907 dont les Ingénieurs diplômés de	Les membres actifs diplômés de l'Institut National Agronomique Paris Grignon et des écoles qui

	<p>l'Institut National Agronomique sont membres depuis sa création). Trois représentants du Conseil d'Administration de l'Association représentent l'Association au Conseil d'Administration du GRECO.</p>	<p>L'ont précédé sont automatiquement membres de l'association GRECO ..., siège social: 35 rue Sainte Victoire 73292 Marseille Cedex 6, Association régie par la loi de 7907 dont les Ingénieurs diplômés de l'Institut National Agronomique sont membres depuis sa création). et désignent parmi eux trois représentants au Conseil d'Administration de cette association.</p>
Article 7	<p>...</p> <p>Les ressources de l'Association que le trésorier est chargé de gérer sont constituées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des cotisations des membres ; - de versements de la fédération Uni Agro ; - des dons et des souscriptions, subventions, produits de libéralités et autres rétributions éventuelles. 	<p>...</p> <p>Les ressources de l'Association que le trésorier est chargé de gérer sont constituées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des cotisations des membres ; - de versements de l'Association des anciens élèves de l'INA PG (les Ingénieurs de l'Agro) ainsi que des amicales nationales des écoles désignées à l'article 7 et de l'Union Nationale des Ingénieurs Agronomes (UNIA); - des dons et des souscriptions, subventions, produits de libéralités et autres rétributions éventuelles.
Article 12	<p>...</p> <p>En cas de dissolution, l'excédent éventuel d'actif est dévolu sur décision de l'Assemblée Générale à la fédération Uni Agro.</p>	<p>...</p> <p>En cas de dissolution, l'excédent éventuel d'actif est dévolu sur décision de l'Assemblée Générale à l'Association des anciens élèves de l'INA PG (Les Ingénieurs de l'Agro) et/ou à une association régional ou nationale ayant des buts similaires.</p>